

ELEEC

Electrotechnique,
Energie et
Equipements
Communicants



*Les formations dispensées au
LP Amiral LACAZE
sont ouvertes aussi bien aux
garçons qu' aux filles*

.....
Ce **Baccalauréat Professionnel**,
qui se prépare en 3 ans,
s'adresse à tout élève
issu de Troisième de collège,
ou de **Seconde STI**
(suite à une réorientation).



En cours de formation,
des stages sont obligatoires.
Ils peuvent être effectués
à **La Réunion** ou
en **France métropolitaine**.

B.P. 192 – 1, avenue Stanislas Gimart
97493 Sainte-CLOTILDE
Tél. 02.62.28.37.75 – Fax 02.62.28.25.07
Courriel : ce.9740479c@ac-reunion.fr

site internet : <http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/lyc-lacaze>

Bienvenue
en
BAC PRO
ELEEC

Le Technicien en Electrotechnique, Energie et Equipements Communicants intervient dans **la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique.**

Ses activités s'exercent dans **la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles).**

Il met en œuvre ou intervient sur **les réseaux permettant le dialogue, la gestion des récepteurs et véhiculant la Voix, les Données, les Images (V.D.I)** ainsi que ceux concernant **la sécurité des personnes et des biens.**

En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de **travailler en toute autonomie** ou de **mener une équipe** en responsabilité.

Tâches:

- **Elaborer** les schémas électriques d'une installation à l'aide d'un logiciel de dessin.
- **Réaliser** dans une armoire électrique l'implantation du matériel.
- **Raccorder** le matériel selon le schéma de l'installation.
- **Assurer** le montage des différents constituants sur chantier.
- **Effectuer** les essais et réglages nécessaires au fonctionnement d'une installation.
- **Effectuer** la « programmation » et le paramétrage d'appareillages électriques (Automates, variateurs, régulateurs...).
- **Intervenir** en cas de panne sur une installation électrique.
- **Veiller** au respect des règles de sécurité afin d'assurer la protection des biens et des personnes.

Au cours de ses 3 années en BAC PRO, l'élève apprend à:

- **Etudier** une ou plusieurs installations électriques.
- **Organiser** les tâches pour l'exécution du chantier.
- **Réaliser** l'installation.



- **Mettre en œuvre** les équipements permettant la mise en sécurité des locaux, des biens et des personnes.
- **Maintenir** en état de fonctionnement des équipements et installations électriques.
- **Appliquer et faire appliquer** les règles individuelles et collectives d'hygiène, de protection de l'environnement.
- **Appliquer et faire appliquer** les règles de prévention des risques électriques.
- **Assurer** la relation entre le client et l'entreprise.



Afin de parfaire sa formation, il doit effectuer des stages:

Au cours des 3 ans de formation, l'élève accomplit 3 périodes de stages en entreprise d'une durée comprise entre 16 et 19 semaines.

Après le BAC PRO ELEEC, le titulaire de ce diplôme peut :

- **Intégrer la vie active** pour y exercer cette profession.



- **Poursuivre ses études** en intégrant un **BTS Electrotechnique** ou un **BTS Maintenance Industrielle.**

- **Poursuivre ses études** en entreprise, par la **formation continue.**

